



Loyer en retard de 2 mois pas de chauffage

Par **PIERRAS**, le **01/02/2010** à **13:53**

Bonjour,

Je suis en intérim et mon mari au RSA nous louons une maison à 740 € par mois et nous avons de gros problème de chaudière qui nous coûte des consommations de fioul par mois 798€ nous l'avons signaler à notre propriétaire et sans nouvelle, nous avons 2 mois de loyers de retard j'ai peur d'une expulsion avec 2 enfants à charge merci de me répondre